

PROGRAMME MAC AP/ASD

« Maintien et Actualisation des Compétences Acteur Prévention dans le domaine de l'Aide et du Soin à Domicile » Doc de référence Version V10 01/2024

- ⊕ Formation Action
- ⊕ Formation de 2 jours – 14h00
- ⊕ 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
- ⊕ Formation en présentiel
- ⊕ Accessibilités aux personnes en situation de handicap cf aux conditions de certification du référentiel INRS

Prix de la formation :

1600 euros TTC/ pour un groupe de 4 à 8 personnes

Niveau requis/Public visé :

- ⊕ Prérequis : Certificat APS/ASD
- ⊕ Public visé : Acteur Prévention Secours-ASD

Nombre de participants :

- ⊕ Minimum 4
- ⊕ Maximum 8

Objectifs de la formation :

Mettre à jour ses compétences d'Acteur Prévention Secours afin de conserver sa certification et redynamiser la démarche de prévention de sa structure.

- L'Acteur prévention ASD contribue à la prévention des risques professionnels de la structure.
- En tant qu'acteur dans la démarche de prévention de la structure, il repère les risques auxquels il est exposé dans le cadre de ses missions aux domiciles des bénéficiaires et propose des mesures de prévention adaptées.
- Dans ses tâches courantes, l'Acteur prévention ASD accompagne le bénéficiaire dans ses transferts ou déplacements, en respectant la démarche ALM (Accompagnement de La Mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi).

Compétences visées :

DOMAINE DE COMPETENCES DC1

Être acteur de la prévention des risques professionnels dans la structure

- Se situer comme acteur contribuant à la prévention pour soi, pour la structure
- Identifier les risques de son secteur d'activité, de son métier

DOMAINE DE COMPETENCES DC2

Observer et analyser une situation de travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé et participer à la maîtrise des risques dans sa structure

- Observer et analyser une situation de travail,
- Faire des propositions d'amélioration de la situation de travail à partir des causes identifiées
- Remonter l'information au sein de la structure.

DOMAINE DE COMPETENCES DC3

Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi

- Identifier les enjeux d'un accompagnement,
- Séquencer les déplacements naturels permettant de se mouvoir,
- Analyser la situation d'un accompagnement,
- Caractériser les aides techniques au regard des situations d'accompagnement,
- Mettre en œuvre un accompagnement à partir de son analyse en prenant soin de la personne aidée et de soi.

Le matériel pédagogique :

- Lit médicalisé
- Fauteuil roulant manuel
- Fauteuil
- Lève personne électrique roulant
- Lève-personne électrique suspendu sur rail*
- Verticaliseur électrique
- Draps de glisse
- Rollbord
- Déambulateur
- Cannes
- Coussin unidirectionnel
- Ordinateur « supports d'animation »
- Rétro-projecteur
- Tableau blanc/feutres
- Documents INRS

Méthode pédagogique :

- ⊕ Réactivation mémoire
- ⊕ Remue-méninge
- ⊕ Diaporama
- ⊕ Questionnement
- ⊕ Jeux de rôle
- ⊕ Etude de cas
- ⊕ Mises en situation professionnelles

Les évaluations formatives :

- ⊕ QCM
- ⊕ Etudes de cas
- ⊕ Mise en situation
- ⊕ Interrogation orale (cantonade, individuelles)

Programme de la formation par demi-journées :

Jour 1	
Première demi-journée	Deuxième demi-journée
Ouverture de la formation <ul style="list-style-type: none"> - Retours d'expérience - Remobiliser les connaissances « partie prévention » : QCM, étude de cas... - Remobiliser les connaissances « Observation et analyse d'une situation de travail » : Exercice de représentation, étude de cas, questionnement - Rappel des PSPEE Épreuve certificative « l'observation et analyse d'une situation de travail »	Partie ALM <ul style="list-style-type: none"> - Retours d'expérience - Réactivation mémoire sur la démarche et les enjeux. - Remobiliser les connaissances « sur les déplacements naturels, le schéma décisionnel » - Remobiliser les connaissances « sur les déplacements naturels, les aides techniques » Remobiliser les connaissances « les capacités de la personne, l'environnement... »
Jour 2	
Troisième demi-journée	Quatrième demi-journée
Partie ALM (suite et fin) <ul style="list-style-type: none"> - Remobiliser les connaissances « Repérer les risques » - Ateliers « Mettre en pratique un accompagnement à partir d'une analyse en prenant soin de la personne aidée et de soi » 	<ul style="list-style-type: none"> - Ateliers « Mettre en pratique un accompagnement à partir d'une analyse en prenant soin de la personne aidée et de soi » ⊕ Épreuve certificative ALM ⊕ Bilan de la formation

Les épreuves certificatives : Doc de référence Version V10 01/2024

C3 : Référentiel d'évaluation certificative de l'Acteur prévention ASD

Compétences évaluées	Nature et description des évaluations
Domaines de compétences 1 et 2	<p>Epreuve 1</p> <p>Le formateur propose une étude de cas portant sur l'analyse d'une situation de travail d'un intervenant à domicile.</p> <p>Cette étude de cas composée d'images et de textes, d'une vidéo commentée, ou autre, sert de support à l'évaluation certificative.</p> <p>Les candidats disposent de 30 minutes pour observer et analyser individuellement cette situation de travail à partir de la grille d'observation et d'analyse de l'Acteur prévention ASD commune à Prap2S. Les candidats en difficulté à l'écrit pourront réaliser l'épreuve oralement.</p>
Domaine de compétences 3	<p>Epreuve 2</p> <p>Le candidat tire au sort un cas pratique visant à accompagner la mobilité d'une personne aidée. Il lui est demandé de mettre en œuvre une réponse adaptée, avec ou sans aide technique, sécurisante pour l'accompagnant et la personne aidée. Il devra justifier ses choix.</p> <p>Les cas pratiques sont scénarisés par le formateur en faisant varier l'autonomie de la personne aidée, l'environnement, les déplacements naturels (se lever, marcher, s'asseoir, se mouvoir assis, se déplacer latéralement dans le lit, se tourner dans le lit, s'asseoir au bord du lit, se coucher, se remonter dans le lit, se relever)</p> <p>Le candidat dispose de 10 minutes de mise en situation d'accompagnement et de justifications, puis 5 minutes sont consacrées aux échanges avec l'auditoire.</p>

Documents remis en fin de formation MAC aux apprenants ayant réussi leurs épreuves certificatives :

- Une attestation de fin de formation et un certificat d'acteur AP-ASD d'une durée de validité de 24 mois.

Pour conserver son certificat au-delà des 24 mois l'acteur ASD devra participer à une formation MAC AP-ASD d'une durée de 2 jours.

Compétences du formateur :

- Le formateur est titulaire d'un certificat de formateur APS/ASD délivré par l'INRS.

Référentiel d'évaluation certificative de l'AP-ASD Maintien et Actualisation des Compétences



Ressource handicap contact GIRME Céline 06.70.66.80.94

CGB Formations Céline GIRME

Siège social : 15 rue de Malaga – 66000 PERPIGNAN

Centre de formation : Bureau n°2 - Espace Entreprises Méditerranée - Rue Edouard Belin - 66600 RIVESALTES - 06 70 66 80 94 –
cgbformations@gmail.com

SIRET N° 890 046 204 00016 – APE 8559B - Enregistré par la DREETS sous le N° 76 66 02584 66, « cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat »
Habilitation INRS : 1518514/2022/SST-01/O/08